

sociaux pour faire place à l'union du peuple pour la cause commune. Si je me permets cette observation, c'est que j'y veux rattacher une proposition d'ordre pratique. Le Gouvernement accueillera sans doute favorablement ma proposition; seulement, j'ignore si l'étude qu'il en fera aboutira à l'adoption de cette proposition. Sur le littoral du Pacifique il y a actuellement en prison un groupe d'individus qui ne figurent pas dans la catégorie des criminels ordinaires. Leur incarcération est la résultante de conflits ouvriers, et je me persuade volontiers—et c'est là une suggestion que je formule en toute sincérité—que ce serait marcher sur les brisées de la mère patrie en pareille matière et suivre aussi l'exemple généralement donné dans notre pays, si l'appel formulé par le député de Nanaïmo (M. Shepherd), alors que cette question soulevait de violentes discussions politiques, était aujourd'hui remis à l'étude, en dehors de tout esprit de parti et si on faisait grâce à ces individus qui ne sont pas des vulgaires criminels. A mon avis, il serait préférable que des hommes incarcérés en pareilles circonstances fussent en liberté aujourd'hui, et en mesure d'utiliser les forces de combat qui peuvent exister sur le littoral du Pacifique, au lieu de demeurer en prison, aux dépens de l'Etat.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Le solliciteur général m'informe qu'à une exception près, tous ces prisonniers ont été élargis.

M. MICHAEL CLARK: Je suis bien aise que le Gouvernement ait devancé ma proposition.

Quant aux propositions d'ordre budgétaire, je le répète, la guerre est le triomphe de l'anormal et je pourrais ajouter de l'insolite. J'en conviens, le ministre des Finances a fait face à l'anormal et à l'imprévu en formulant des propositions fort ordinaires. A cette situation insolite le ministre veut faire face, par l'augmentation de la dette nationale, proposition qui n'a nullement pas le mérite de la nouveauté; en outre, il propose le relèvement du tarif. Je manquerais à mon devoir si je n'exprimais pas tout haut ma pensée à cet égard: à mon avis, le Gouvernement n'a pas été bien inspiré dans les mesures qu'il a prises pour faire face à cette crise insolite.

Quant au chiffre de la somme à voter, j'en suis convaincu, pas une seule voix ne s'élèvera au Canada pour critiquer cette contribution, et si, au besoin, le Gouvernement revenait bientôt nous demander \$100,-

000,000, pas un seul mot de critique ne se ferait entendre à cet égard au Canada.

Seulement, à mon avis, le Gouvernement n'a pas été bien inspiré dans le choix des moyens qu'il se propose d'employer pour se procurer ces millions. Je me demande s'il est bien prudent de porter la moindre atteinte à notre régime fiscal, en relevant le tarif pour obtenir la somme d'un chiffre relativement minime que se procurera ainsi le ministre. Dans la situation si pleine d'instabilité qui régnait avant la guerre et qui s'est notablement aggravée depuis, je doute fort de la prudence de cette mesure.

Quant à l'augmentation de la dette du pays, la chose était fatale. La dette publique de la mère patrie est dans une large mesure, sinon en sa totalité, la résultante des guerres des âges passés, et pour le Canada, l'augmentation de sa dette nationale, était chose presque inévitable. Ici, toutefois, je tiendrais à appuyer l'important avis formulé par le député d'Halifax (M. A. K. Maclean) conseillant au Gouvernement de veiller à ce que la plus stricte économie règne à l'avenir dans tous les services de l'Etat. Si, à l'endroit de cette Chambre, c'est là une proposition anormale, j'ajoute que, de ma part, c'est certainement une orientation vers le cours normal des choses. Je tiens à prêter tout l'appui possible à l'avis suggéré par mon collègue à cet égard.

Quant au remaniement du tarif il est déplorable, à mon avis, qu'à l'heure actuelle le Gouvernement ait eu recours au relèvement des taxes douanières qui grèvent deux articles de première nécessité pour les pauvres. Je me garderais bien de dire un seul mot qui pût provoquer des animosités de classes en ce moment, mais on en conviendra, soit en Europe soit en Amérique, les pauvres auront à subir la plus grande part des souffrances que cette guerre entraînera. Quant aux pertes en richesses, les pauvres n'ont jamais eu de richesse à perdre. Ils auront plus que leur part des fardeaux à porter, et en taxant le sucre et le café on grèvera les pauvres outre mesure; car, avec ses quinze enfants, l'habitant canadien français consomme naturellement bien plus de sucre que le riche qui n'a jamais eu, que je sache, une famille de quinze enfants. On ne fera ainsi qu'aggraver les souffrances des classes pauvres, et la même remarque s'applique à un moindre degré à l'impôt du café.

Je me suis vivement intéressé aux mesures prises par le ministre afin de veiller à ce que les débitants de spiritueux ne cherchent pas à se dérober à leurs responsabi-